

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 631

présenté par

M. Sermier, M. Schellenberger, M. Bony, Mme Lacroute, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Anthoine,
Mme Bazin-Malgras, Mme Corneloup, M. Reda, Mme Tabarot, Mme Bonnivard, Mme Beauvais,
M. Pauget, M. Masson, M. Viry, M. Boucard, Mme Trastour-Isnart, M. Cinieri, Mme Dalloz,
Mme Poletti, M. Hetzel et M. Viala

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 15 OCTIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.